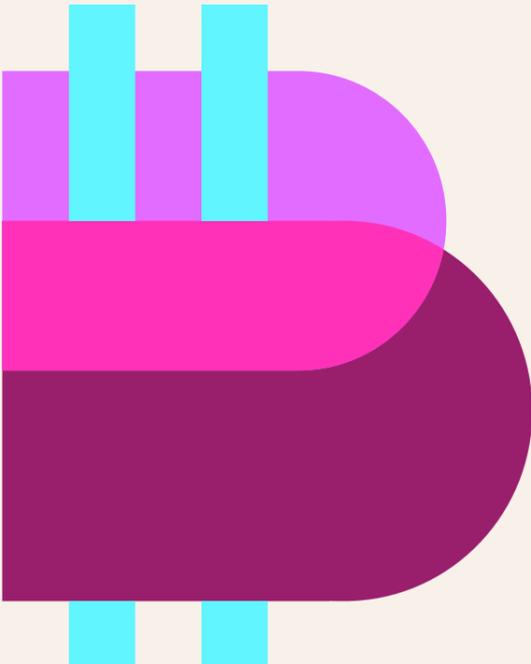


Entrepreneurs du Web3, détenteurs de
cryptoactifs, influenceurs...



**bonnes
pratiques
POUR VOUS
protéger**



BANQUE
DELUBAC & CIE

1

Ne communiquez jamais d'informations personnelles, comme l'adresse de votre domicile, sur les réseaux sociaux.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez vous opposer à leur diffusion auprès de l'INSEE, Pappers, Google, etc., en vous réclamant de l'article 17 du RGPD, qui prévoit le droit à l'oubli.



Lorsque vous créez votre société :

- optez pour une domiciliation dédiée à votre siège social
- n'indiquez pas votre adresse personnelle dans vos statuts.

Si vous avez déjà créé votre entreprise et qu'elle est domiciliée à votre adresse personnelle, vous pouvez modifier sa domiciliation.



BANQUE
DELUBAC & CIE

3

Renforcez votre sécurité :

- investissez dans des équipements de sécurité : caméras, systèmes d'alarme, téléphone sécurisé, traceurs, etc.
- pensez à souscrire une couverture d'assurance dédiée.



La Banque Delubac & Cie a mis en place un système de sécurité renforcé pour valider les transactions, notamment les retraits de cryptoactifs.

Pour en savoir plus sur nos dispositifs, rapprochez-vous de votre conseiller.